



**COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**  
Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

## **Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 14 février 2020**

Membres présents : G. Arranz, G. Beloeil, A. Chapart, L. Chapart, JL Goyot, , H. Toggwiler

Pouvoir(s) adressé(s) au Club : A. Legris, C. Guiot

Membre(s) excusé(s) : M. Nys

Membre(s) absent(s) : G. Guiot, M-J. Pimpim

Début de séance : **18h37**

### **Ordre du jour :**

1. Validation du précédent compte-rendu.
2. Assemblée Générale de la ligue BFC.
3. Tenue du Club.
4. Labellisation.
5. Arbitres.
6. Partenariat LIIAL. (Matériel Handi)
7. Projet « Solstice été 2021 ».
8. Travaux du foirail.
9. Anniversaire des 10 ans de la section Handisport.
10. Inauguration tables et abris du terrain extérieur.
11. Animation Corsaint le 14 juin 2020
12. Filets de sécurité.
13. Handisport Opération Tokyo 2020.
14. Objectifs du Club en cours.
15. Questions / Points divers.

Fin de séance : **20h10**

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations  
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois**

**N° SIRET 494826290 00020**

**Courriel : [cie.archers.auxois@gmail.com](mailto:cie.archers.auxois@gmail.com) Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>**



**Label**  
Argent 2019-2020



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **1. Validation du précédent compte-rendu.**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 20 décembre 2019, n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire

### **2. Assemblée Générale de la ligue BFC.**

- Lutte contre l'alcool : « *La FFTA est désormais dotée d'un règlement spécifique relatif au contrôle d'alcool en compétition. Le seuil de violation est fixé à 0,10g/L de sang. La détection sera faite au moyen d'un éthylomètre vérifié et calibré. Les contrôles concernent aussi bien les sportifs que les arbitres.* »
- Assistant entraîneur : la formation existe toujours au catalogue
- Stage au Club - Ligue rémunère le Club → Grégoire se renseigne et fera la demande
- Tir par Équipe : Les Séniors 3 peuvent de nouveau tirer à 70m et à 60m
- Calendrier des formations → Gilles à afficher

### **3. Tenue du Club.**

- Pantalon plus seyant pour les dames ? Contact pris → Marianne
- **RAPPEL pour les archers du club en compétition** : le règlement intérieur impose de porter le maillot du club des « Archers de l'Auxois » y compris sur les podiums. Cette décision avait été prise de façon à promouvoir notre image et celle de la Ville qui nous sponsorise.
- Précision : pour le tir par équipe seul le maillot vert aux logos du Club et le pantalon beige sont admis.

### **4. Labellisation.**

Pour mémoire, les labels valorisent le club et permettent d'obtenir des subventions.

- Point d'avancement suite à la réunion du 18/01. Merci aux archers qui ont participé. En pièce jointe la « fiche technique labellisation » sur laquelle nous travaillons.
- Des décisions sont à prendre sur les actions à mener avec des engagements de délais et de mesure des résultats de façon à compléter et rendre le tableau qui nous permettra de postuler à l'obtention d'un label. Nous ne pouvons prétendre qu'aux deux premiers labels. Exemple pour Label Ambition : 6 jeunes licenciés (hors junior) 3 jeunes ayant fait 3 compétitions → mettre en place des aides en contrepartie d'engagement de l'archer et des parents (arcs de compétition, maillot du club ..)

### **5. Arbitres.**

- La réunion de révision prévue à Semur le samedi 22 février sera déplacée à St Apollinaire.
- La réunion suivante aura lieu le dimanche 8 mars à St Apollinaire de 9h à 13h.
- Pour répondre aux demandes les prochaines réunions seront le dimanche.

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 14 février 2020**



**Label**  
Argent 2019-2020



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **6. Partenariat LILIAL. (Matériel Handi)**

La demande a été faite par Hervé

Lors de la réunion avec les principaux intéressés il a été décidé :

- D'ouvrir un compte spécifique Lilial recettes – Lilial dépenses → Marianne
- D'utiliser la somme allouée de la façon suivante :
  - o Prise en charge d'une Licence Cadre FFH
  - o Pour les championnats de France selon engagement, prise en charge de 2 ou 3 nuits y compris pour 1 (un) accompagnant selon un forfait de 40€ par nuitée.
  - o Pour les championnats de France, si pas de prêt de bus OMS, remboursement des frais kilométriques sur la base de la tarification OMS soit à ce jour 0,10€/km.
  - o Un moment de convivialité pour tous les archers handisports.
  - o Si reste, report sur compte Lilial l'année suivante.

### **7. Projet « Solstice été 2021 ».**

- Mise en place nécessaire d'une commission spécifique pour cette compétition → Archers merci de vous manifester
- Sous quelle forme : run archerie, compétition officielle, concours amical, découverte, animations ...un peu de tout cela ?
- Quelques idées à développer et à compléter : Démonstration de Danse Country, Observation astronomique, Ballon captif, Stand « vide carquois » ... → Archers vos idées et ou compétences sont bienvenues

### **8. Travaux du foirail.**

- Avancement du projet (attente fin février début mars pour l'évolution du dossier)
- Le nouvel architecte a pris connaissance du site
- Un point sera fait avec la municipalité actuelle avant les élections → Hervé

### **9. Anniversaire des 10 ans de la section Handisport.**

- Quand et sous quelle forme ? en automne, réflexion en cours → CA

### **10. Inauguration tables et abris du terrain extérieur.**

- Quand et sous quelle forme ? Au mois de Mai soit 9, 16, ou 29 mai : date à confirmer
- Invités : IME, Rotary, Pédale Semuroise, Brico Marché, CDH21

### **11. Animation Corsaint le 14 juin 2020**

- Pour répondre à la demande d'animations lors de la foire → besoin de 4/5 archers de 8h00 à 18h00 pour tenir un stand de tir sur le même principe que la médiévale de Semur.
- Stand positionné vers le Lavoir à côté du stand des vieux tracteurs.
- Participation 1€ les 3 flèches
- Les assurances nécessaires sont prises par la Mairie de Corsaint



**Label**  
Argent 2019-2020



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **12. Filets de sécurité.**

- Devis de Lyon Archerie Filet 3m haut classe M1 = 2 611.20€ TTC - devis Est Archerie 739€ TTC
- Attention le cahier des charges de la nouvelle salle nous imposera certainement la classification M1 (Combustible non inflammable)
- De plus, le club devra s'assurer qu'aucune flèche ne puisse atteindre les portes coupe-feu par des protections adéquates.

### **13. Handisport Opération Tokyo 2020.**

La FFH organise une campagne de souscription par l'organisation d'une tombola fédérale du 1<sup>er</sup> mars au 30 octobre 2020 pour aider à la préparation des archers de l'équipe de France.

- Le Club participera à hauteur de 50 carnets de 10 billets à 2,00€.
- Le Club récupère à minima 50% des recettes. Tous les frais étant pris en charge par la Fédération, il n'y a pas de risque. De plus, si nous écoulons les 50 carnets nous gardons 60% de la recette. Alors le CA **compte sur vous pour acheter/vendre** billets et carnets.

Si vous pensez que votre entreprise, votre CE, vos connaissances peuvent être intéressés par l'achat de 50 carnets, contactez Grégoire ou Hervé.

### **14. Objectifs du Club en cours.**

- Terminer la mobilité de l'abri extérieur → Alain, Jean-Louis
- Relancer le dossier « Fondation Crédit Agricole » → Hervé
- Possibilité de partenariat avec Téléphone store → Greg - Lydie
- Pour répondre aux besoins de certains archers → Hervé proposera prochainement quelques dates le samedi matin pour l'animation de cours de 1h30 sur un thème particulier. (Exemple : réglage d'un arc classique...)

### **15. Questions / Points divers.**

- Dans le CR de l'AG du CD21 il est fait mention :
  - o Dans les statuts des clubs comme du CD 21, le vote électronique devra être ajouté ? Sous quelle forme ? Vote par boîtier électronique ou possibilité de voter par informatique ?  
« La FFTA propose une mise à jour de ses statuts et de son règlement intérieur pour permettre l'organisation des **Assemblées Générales électorales** par un vote à distance (électronique). Les comités régionaux ont la possibilité d'adopter le même principe ». Attendre les modalités de mise en place → Texte à prévoir si modification des statuts
  - o Pour pouvoir prétendre à un LABEL il faut que les CR d'AG soient déposés sur le site FFTA ? → Gilles
  - o Outil SAVE D proposé par le CDOS pour quantifier le temps investi de dirigeants. Pourquoi ne pas le faire pour le Club ?

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 14 février 2020**



**Label**  
Argent 2019-2020



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

- Inventaire des blasons réalisé par Jean Louis - Besoin de commander des blasons 122 cm